



SOURCE asbl

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

**LA RIVE
MAISON D'ACCUEIL**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Source ASBL

Rue de la Senne 78, 1000 Bruxelles

02/512 71 75

info@sourceasbl.be

Pour des raisons d'ergonomie de lecture et d'écriture, ce rapport d'activité n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes, qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

« La rédaction de ce rapport d'activités se base sur le modèle de rapport proposé à l'Annexe 4 de l'Arrêté 2000/279 du Collège de la Commission communautaire française portant application du décret du 27 mai 1999 relatif à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil. »

Avec le soutien de :



Image de couverture : Designed by Harryarts / Freepik

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION	7
Source asbl	7
Le projet	8
La Rive	9
Le cadre	9
LE TRAVAIL EN RÉSEAU	12
Pour l'équipe et l'institution	12
Le Réseau Bitume	12
Vers un logement durable	12
LE PROJET COLLECTIF	14
FORMATIONS	17
ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2024	18
Indicateur global chiffré	18
Post-hébergement	28
Logement accompagné	31
CONCLUSION	33

NOM DE LA MAISON D'ACCUEIL :
« LA RIVE » SOURCE ASBL

ADRESSE : RUE DE LA SENNE 78, 1000 BRUXELLES

TÉLÉPHONE : 02 512 72 04

EMAIL : INFO@SOURCEASBL.BE



INTRODUCTION

Cette année a été marquée par plusieurs événements et projets significatifs pour notre ASBL, en particulier pour La Rive, qui impactent notre travail au quotidien.

2024 - La Rive

Améliorations techniques



Projets



Ressources humaines



Infrastructures



AMÉLIORATIONS TECHNIQUES PROJETS

Nous avons installé de nouvelles lignes téléphoniques aux bâtiments 78 et 63, améliorant ainsi l'accès à Internet pour toutes les personnes accueillies à Source. Cela a nécessité un changement d'abonnement et des travaux d'infrastructure, notamment l'installation de boosters à tous les étages des deux bâtiments. Grâce au financement de la COCOF, nous avons également pu renouveler l'ensemble de notre parc informatique, qui en avait grandement besoin.

Nous avons eu l'opportunité d'être sélectionnés pour le projet « *Impact Together* », qui vise à améliorer la performance énergétique du bâtiment du 63 grâce au remplacement des châssis, à l'isolation et à des travaux majeurs sur le toit.

De plus, nous avons lancé un projet de réflexion sur 18 mois autour des valeurs institutionnelles, soutenu financièrement par *Viva For Life* à travers le projet « *CAPACITY Building* ».

L'arrivée de l'équipe Solia¹ a permis de renforcer les moyens humains (2 ETP en 2024) pour accompagner les personnes vers le logement. L'arrivée de ce service a permis de réfléchir et de travailler sur de nouveaux outils relatifs au logement, et de mettre en place un travail complémentaire dans l'accompagnement des personnes accueillies.

RESSOURCES HUMAINES

Cette année a été marquée par un *turnover* important, avec des départs et l'arrivée de nouveaux collègues qu'il a fallu former et accompagner.

INFRASTRUCTURES

En septembre, nous avons célébré l'inauguration du bâtiment situé au 78 rue de la Senne après d'importants travaux de rénovation. Nous avons également investi dans ce bâtiment pour assainir et traiter l'humidité de la cave.

Ces initiatives ont exigé une organisation rigoureuse et une charge de travail considérable, en plus de nos missions habituelles d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement. Leur objectif principal est de garantir un accueil chaleureux et de veiller au bien-être de tou-ttes, afin de créer un environnement où chacun·e se sent à l'aise et peut travailler de manière efficace et sereine.

« Un grand merci à toute l'équipe de la maison d'accueil. Quand je suis arrivé ici, je me sentais perdu et sans espoir. Grâce à leur soutien et à leur écoute, j'ai pu retrouver une stabilité et me reconstruire petit à petit. Les travailleurs sociaux ont toujours été là pour m'accompagner, que ce soit dans mes démarches administratives ou pour simplement parler quand j'en avais besoin. Aujourd'hui, je vois l'avenir avec plus de sérénité. Je vais bientôt partir dans mon appartement, mais franchement, je suis aussi content de partir pour retrouver une vie privée à 100%.² »



1 - Source Logement Insertion Autonomie, est le service d'insertion par le logement (Aipl) de Source.

2 - Témoignage de C. qui est hébergé à la Rive



PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

SOURCE ASBL

Créée en 1959, l'ASBL Source a pour objectif d'accompagner et de soutenir les personnes sans logement et précarisées dans leur trajectoire de vie, souvent marquée par des parcours ne permettant pas une construction harmonieuse. Notre action s'articule autour de la maison d'accueil La Rive et du centre d'accueil de jour La Rencontre, avec son service de soutien à la parentalité, l'Arbre à Bulles. En 2024, nous avons également créé Solia, un nouveau service (AIPL³) qui offre un accompagnement et un soutien psychosocial en vue d'une insertion par le logement.



Création de l'ASBL Source

Fondation de l'organisation pour soutenir les personnes vulnérables



Établissement de LA RIVE

Mise en place d'un hébergement



Ouverture de La Rencontre

Ouverture d'un centre de jour pour les personnes sans abri



Introduction de L'Arbre à Bulles

Lancement d'un service de soutien à la parentalité



Création de Solia

Développement d'un service de soutien au logement



3 - Insertion par le logement

LE PROJET

L'objet social de l'A.S.B.L. Source est le suivant :

« L'association a pour but d'accueillir, d'héberger et de fournir l'aide psycho-sociale adaptée à des hommes, des couples et des familles en état de besoin avec le souci fondamental de leur épanouissement personnel.

Dans le cadre de la réalisation de son but, l'association exercera notamment les activités suivantes qui constituent son objet :

Elle crée et participe à la création de centres d'accueil et de lieux de rencontre destinés à promouvoir l'autonomie des bénéficiaires, leur bien-être physique et leur réinsertion dans la société.

À cet effet, elle peut notamment favoriser et développer, principalement chez les adultes :

1) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;

2) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;

3) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

L'association peut faire tous actes nécessaires ou utiles à la réalisation de son but.

À cet effet, elle peut acquérir ou posséder en propriété ou autrement tous biens meubles et immeubles. Elle peut utiliser ces biens, les gérer ou les mettre à disposition. L'association pourra exercer une ou plusieurs activités qui produisent des bénéfices, à condition que ces activités soient nécessaires pour permettre la réalisation du but désintéressé que l'association veut atteindre et que l'association consacre à cette fin l'intégralité des bénéfices ainsi obtenus. Elle peut, par toute forme de collaboration, de prise de participation ou de rapprochement tel qu'une fusion ou un apport de branche d'activité, accorder une aide ou participer aux activités de toute entreprise ou de tout organisme poursuivant un but désintéressé similaire ou connexe au sien.

L'association ne peut distribuer ni procurer directement ou indirectement un quelconque avantage patrimonial à ses fondateurs, ses membres, ses administrateurs ni à toute autre personne sauf dans le but désintéressé déterminé par les statuts. Est considérée comme distribution indirecte d'un avantage patrimonial toute opération par laquelle les actifs de l'association diminuent ou les passifs augmentent et pour laquelle celle-ci soit ne reçoit pas de contrepartie soit reçoit une contrepartie manifestement trop faible par rapport à sa prestation. Cette interdiction ne fait pas obstacle à ce que l'association rende gratuitement à ses membres des services qui relèvent de son objet et qui s'inscrivent dans le cadre de son but. ⁴»

Notre action s'articule autour de quatre principes fondamentaux :

- un accueil dans une structure à taille humaine, avec un accès dit « bas seuil » et une politique de réduction des risques ;
- une attention particulière pour les enfants, sans oublier les parents, souvent « le » parent ;
- Source s'engage à donner un sens profond à ses actions, en intervenant de manière humaine plutôt que mécanique ;
- nos pratiques sont ancrées dans une perspective de travail en réseau, fortement représenté dans notre capitale. Travailler de concert est une nécessité et une évidence.

Un engagement sectoriel et une lutte contre toute forme de précarité et d'exclusion sociale représentent l'axe transversal de nos services.

4 - Statut de Source asbl

LA RIVE

Notre maison d'accueil, La Rive, offre un hébergement et un accompagnement psycho-social destinés aux hommes isolés, aux couples et aux familles avec enfants. Ces dernières bénéficient d'un bâtiment adossé au centre de jour, séparé des hommes et des couples, leur permettant ainsi de disposer d'un espace adapté à leur situation spécifique.

Pour les hommes et les couples, nous disposons de 12 chambres individuelles et de 2 chambres pour couples, totalisant 16 lits au 78, rue de la Seine.

Pour les familles, nous avons 4 chambres de compositions variées, offrant un total de 18 lits. Ainsi, nous pouvons accueillir jusqu'à 34 personnes de tous profils au sein de La Rive.

Bien au-delà du simple hébergement, les résidents bénéficient d'un suivi social pour mettre en œuvre leur projet individualisé. Il est avant tout élaboré par les résidents eux-mêmes, en collaboration avec leurs référents, et est donc personnalisé au cas par cas.

La pluridisciplinarité de l'équipe permet une complémentarité des compétences, ce qui permet d'adapter les interventions aux besoins spécifiques de chacun. Les membres de l'équipe sociale, ayant tous un profil de travailleurs sociaux, encadrent chaque personne dans sa globalité.

La Rive est une maison d'accueil dite « généraliste », ce qui souligne l'importance du travail en réseau et des formations continues. Du fait de notre accueil bas seuil, nous acceptons des personnes avec problématiques complexes nécessitant des orientations et des compétences adéquates, d'où la nécessité de développer ces aspects.

Grâce à différents partenariats, nous avons l'opportunité de recevoir des attributions de logements adaptés à la réalité financière des personnes sans abri, facilitant ainsi l'accès à un logement durable. Source est également agréée pour accompagner les usagers chez eux dans le cadre du post-hébergement et du logement accompagné, que ce soit à court, moyen ou long terme vers le logement durable. Cela permet une transition plus harmonieuse et efficace de la maison d'accueil vers le logement.

LE CADRE

APPROCHE BASÉE SUR LA RÉDUCTION DES RISQUES

Nous promouvons un accès bas seuil et soutenons une politique de réduction des risques.

La politique de réduction des risques (RDR) vise principalement à minimiser les conséquences négatives associées aux comportements à risque, en particulier chez les personnes souffrant d'addictions. Cette approche est essentielle, car elle met l'accent sur la dignité, le respect et le bien-être des individus.

Nous avons pu le mettre en œuvre à la Rive de la façon suivante :

1. **Accès** : offrir un accès continu et sans restriction aux services, comme illustré par l'ouverture 24/24, 7/7. Cela permet aux hébergés de ne pas se sentir contraints par des horaires stricts, réduisant ainsi les comportements dangereux comme l'injection rapide de substances avant la fermeture.
2. **Surveillance et intervention** : assurer une présence constante et proactive des éducateurs ou du personnel formé pour intervenir rapidement en cas de besoin, comme vérifier régulièrement les signes d'overdose.
3. **Éducation et prévention** : fournir des informations claires et accessibles sur les risques associés aux comportements à risque et sur les moyens de les réduire.
4. **Soutien psychosocial** : offrir un accompagnement personnalisé pour aider les individus à gérer leur dépendance et à améliorer leur qualité de vie.

En adoptant une approche basée sur la réduction des risques, nous pouvons créer un environnement plus sûr pour ceux qui sont les plus vulnérables, tout en respectant leur dignité et leurs droits.



« J'adore être ici, je voulais tellement venir. Là où j'étais avant, ce n'était pas bien. Je suis content maintenant. J'essaie encore de m'adapter. Je connais les règles et tout, mais parfois j'oublie, tu sais. Les activités, je ne suis pas trop pour y participer, je ne sais pas trop pourquoi. Mais je pense que je pourrais essayer une fois ou l'autre, surtout pour le bowling. Le bowling, oui, j'adore ça, j'aime bien. Les travailleurs sont bien, ils m'expliquent toujours quand j'oublie quelque chose. J'ai trop attendu pour être ici. Dans l'autre maison où j'étais, c'était horrible. Je suis resté 14 ans, je n'en pouvais plus. Même pour l'alcool, j'essaie de diminuer, et j'y arrive. Maintenant, je bois 3 ou 4, alors qu'avant, c'était toute la journée. Je buvais et je me laissais mourir, j'étais vraiment malheureux. Maintenant, ça va. J'ai ma chambre, c'est calme, c'est bien.⁵ »

Être sans logement, sans emploi, voire sans revenu, conduit bien plus facilement en prison. Pour ce type de public, sortant d'une institution extrêmement codifiée, la condamnation peut se poursuivre à travers des peines alternatives à la détention, telles que la surveillance électronique ou la libération conditionnelle. La possibilité de les héberger est tout à fait réelle pour nous.

En revanche, nous constatons que les freins à l'accueil se situent principalement au niveau administratif. La communication est souvent compliquée avec les établissements pénitentiaires, et les injonctions des tribunaux d'application des peines sont parfois à mille lieues de la réalité de notre procédure de travail et des principes de droit mal connus des détenus. La coordination de la Rive et l'équipe s'inspirent des bonnes pratiques des autres institutions qui font un travail similaire afin de rendre cette possibilité d'accueil bien plus effective.

SANTÉ MENTALE

La santé mentale est un aspect crucial de l'accompagnement des personnes sans abri. Que les troubles soient légers, modérés ou complexes, ils ne doivent pas constituer une barrière à l'accueil au sein de notre centre, La Rive. Nous hébergeons fréquemment des personnes présentant divers troubles mentaux, ce qui nécessite une approche flexible et des solutions personnalisées pour leur prise en charge.

APPROCHE PERSONNALISÉE

- 1. Flexibilité et solutions sur mesure :** chaque individu a des besoins uniques. Nous nous efforçons de proposer des solutions adaptées à chaque personne, en tenant compte de ses spécificités et de son parcours. Cela peut inclure des interventions thérapeutiques, un soutien psychologique ou des activités de réinsertion sociale
- 2. Collaboration avec le réseau existant :** travailler avec le réseau de soutien déjà constitué par la personne est essentiel. Si ce réseau n'existe pas, nous nous engageons à en créer un nouveau, en collaboration avec des professionnels de la santé mentale, des travailleurs sociaux et d'autres partenaires.
- 3. Résilience et perspectives d'avenir :** notre objectif est de permettre aux personnes de voir au-delà de leur situation actuelle et d'entrevoir des perspectives d'avenir positives. Cela passe par un accompagnement constant et une écoute attentive de leurs besoins et aspirations.

5 - Témoignage de D. qui est hébergé à la Rive

SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX ENFANTS

- 1. Soutien familial** : les familles et les enfants bénéficient d'un soutien particulier. Nous les aidons dans leurs projets tout en respectant les obligations parentales et scolaires.
- 2. Séparation des hommes seuls** : les familles sont séparées des hommes seuls qui peuvent présenter des problématiques spécifiques. Cette séparation permet de mieux répondre aux besoins distincts des familles et de garantir un environnement sécurisé et adapté.
- 3. Soutien à la parentalité** : nous offrons un soutien à la parentalité, permettant aux parents de se reposer et de disposer d'un espace adéquat pour valoriser l'apprentissage de leurs enfants. Nous prenons également en considération les témoignages des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, en leur offrant un accompagnement adapté.

Pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies, La Rive et l'Arbre à Bulles ont décidé de collaborer étroitement. Cette synergie permet de mutualiser les ressources et les compétences afin d'offrir un accompagnement global et cohérent, notamment par la mise en place des conseils des adolescents et des enfants. Un espace de rencontre dédié aux enfants, en fonction de leur tranche d'âge, permet de déposer une parole et d'accueillir le regard singulier des enfants sur leur situation unique.



LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le travail en réseau est la pierre angulaire du travail social à Source. Le développement de partenariats permet non seulement d'élargir les domaines de compétence, mais aussi de dépasser les limites parfois restreintes du secteur de l'aide aux sans-abri. Nous reconnaissons l'importance des réseaux d'aide ainsi que la création de nouveaux liens sociaux, essentiels pour favoriser l'autonomie de notre public.

POUR L'ÉQUIPE ET L'INSTITUTION

Il est primordial de bien s'entourer. Aller à la rencontre des autres acteurs de terrain, initier des partenariats et des collaborations effectives est essentiel pour répondre au mieux à toutes les situations découlant directement ou indirectement des problématiques des personnes passant par la maison d'accueil :

- **CPAS** : pour les questions administratives et financières ;
- **asbl Transit** : pour les addictions ;
- **RAJ** : pour les conditions de détention ;
- **Plateforme bruxelloise de santé mentale** ;
- **Professeurs particuliers** : pour les enfants en vue de leur réussite scolaire.

Ce ne sont que quelques exemples que nous mettons en œuvre pour mener à bien le projet de chacun.

LE RÉSEAU BITUME

Source, en partenariat avec Transit et le Samu social, est à l'initiative du Réseau Bitume, qui permet de définir des trajectoires pour les personnes sans-abri avec des problématiques lourdes. En concertation avec les autres institutions membres, le Réseau Bitume permet de retracer le parcours, d'initier des rebonds dans ce parcours, et ce pour les différents lieux d'hébergement de la personne.

Ce réseau est calqué sur son homologue Wallon et Bruxellois – WaB – où nous sommes aussi présents et qui suit une démarche similaire. N'y voyons pas un doublon car l'intérêt est pertinent. Nous sommes basés à Bruxelles, mais nos hébergés ne sont pas tous Bruxellois. Certains ont comme projet de quitter notre ville pour une autre région, ne serait-ce qu'en fonction du prix de l'immobilier.

VERS UN LOGEMENT DURABLE

Pour une partie de notre public, accéder à un logement durable et de qualité en Région Bruxelloise est compliqué, voire impossible. En 2022, environ 40 % des logements bruxellois étaient considérés comme financièrement inaccessibles pour une grande partie de la population.

Afin d'offrir à nos résident-es l'opportunité d'accéder à un logement durable, nous faisons partie de la liste d'attribution de logements de la Cellule Captation et Création de logements (CCL). Cette

cellule permet d'obtenir des logements salubres à des prix réalistes, ce qui représente une véritable consécration pour ceux qui en bénéficient.

Nous avons également accès à des logements grâce au :

- projet *Housing First* du Samu social ;
- logement Pour Tous, qui nous attribue quatre logements de transit par an ;
- projet *Esperanza*, dans lequel nous disposons de cinq logements.

Ces types d'offres sont presque une panacée, car il est pratiquement impossible pour nos hébergé-es aux problématiques multiples d'intégrer le circuit immobilier classique sans autre perspective qu'une vie institutionnalisée. En général, ces trajectoires nécessitent un suivi post-hébergement ou en logement accompagné. Évidemment, nous ne pouvons pas prendre en charge l'ensemble de nos résident-es qui quitteraient Source pour un logement.

Partant de ce constat, nous avons signé une convention avec un acteur institutionnel historiquement lié à Source, Fami-Home, pour l'accompagnement dans le cadre du projet *Esperanza*. Cela permet de passer le relais en douceur et avec professionnalisme pour un accompagnement des personnes qui sortent de Source vers le projet *Esperanza*.



LE PROJET COLLECTIF

Le projet collectif de Source asbl définit le cadre et les orientations générales pour le développement des projets et services destinés aux personnes en situation de précarité. L'objectif principal de ce projet est de prévenir l'exclusion sociale. Source asbl s'engage également à réfléchir aux problématiques rencontrées par les personnes sans-abri dans la société. En participant à diverses tables rondes politiques, économiques et sociales, Source démontre sa volonté de rechercher des solutions pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la société, et plus particulièrement des personnes précarisées.

Le projet collectif de Source asbl vise également à respecter les besoins et les demandes des personnes, en les accompagnant pour trouver la meilleure orientation à leur projet, afin qu'elles puissent retrouver leur place de citoyen.

Nous avons maintenu les lignes directrices des années précédentes afin de tendre au mieux vers ces finalités, à savoir :

- mettre un maximum de sens derrière les actes posés auprès des hébergés ;
- questionner et adapter notre cadre de travail pour favoriser l'autonomie des personnes ;
- individualiser notre accompagnement psycho-social ;
- prendre en charge l'accompagnement des addictions au sein de la maison d'accueil :
 - établir un accompagnement social tenant compte des comportements liés à la consommation et aux mécanismes

d'addiction ;

- gérer la consommation et les états sous influence au sein d'une collectivité ;
- assurer le suivi des traitements de substitution ;
- canaliser la peur, les préjugés et la répression liés aux addictions, en mettant en place un cadre préventif ;
- gérer les tensions au sein d'une collectivité hétérogène et non médicalisée.



« Nous avons des moments où l'on parle avec d'autres résidents, que ce soit des hommes seuls ou d'autres couples, et cela crée un réseau de soutien important.⁶ »

Plutôt que de sanctionner, nous privilégions la mise en place d'un dispositif adapté à la situation de chaque personne et à la manière dont se déroule son hébergement. Dans la mesure du possible, nous construisons ce dispositif avec elle, en favorisant une approche participative. Cette méthode vise à engager la personne dans un processus de réflexion et de partenariat, tout en respectant ses besoins et ses capacités.

Nous espérons que cette approche servira de point de départ vers un parcours de soins, en créant un environnement de confiance et de soutien.

6 - Témoignage de E. qui est hébergée à la Rive

L'abstinence n'est pas la panacée. Nous souhaitons avant tout intégrer une consommation la plus éclairée possible et, par extension, la moins risquée, en toute connaissance de cause. Cela passe par le dialogue et la communication, qui favorisent la création d'un lien de confiance.

Nous continuons à demander aux personnes à gérer leur consommation en dehors de nos locaux et à éviter de revenir dans un état incompatible avec un comportement adéquat en collectivité. Le non-respect de cette règle n'entraîne pas automatiquement l'arrêt de l'hébergement. Cependant, il donne lieu à une discussion avec la personne concernée, suivie d'une réflexion en équipe sur l'incident ou les incidents, afin de construire une réponse appropriée. Cette réponse vise à offrir à la personne une opportunité de se resaisir dans son parcours de consommateur.

Il nous arrive de constater que, malgré nos différentes tentatives, la personne n'arrive pas à se gérer et, par extension, nous non plus. Dans ce cas, nous proposons à la personne de le réorienter, soit vers une autre structure, soit vers une trajectoire de soins, car nous estimons alors que La Rive n'est pas adaptée pour elle. Nous tentons de rester attentifs à ce que notre cadre et notre façon de travailler ne soient pas préjudiciables pour la personne.

En adoptant cette pédagogie « active », nous cherchons à :

- encourager l'autonomie et la responsabilisation des personnes hébergées ;
- créer un climat de confiance et de coopération ;
- réduire les comportements à risque par la prévention et l'accompagnement ;
- favoriser l'inclusion sociale et le bien-être des résidents.

Cette approche permet de répondre de manière plus humaine et efficace aux besoins des personnes en situation de précarité, tout en maintenant un cadre de vie sécurisé pour tous.

Il n'y a pas d'heures de rentrée obligatoires. Les personnes peuvent entrer et sortir de la maison comme elles le souhaitent. Cette disposition dépasse la problématique des addictions. Elle permet d'ancrer notre pratique dans un processus de réciprocité entre partenaires, qui doivent adapter leur mode de fonctionnement pour tendre

vers l'autonomie. Nous partons du principe que chaque personne sait ce qui est bon pour elle. Ceci n'est pas un regard naïf ou romantique, mais une marque de confiance dans le potentiel de chaque personne à exercer son libre arbitre.



« En effet l'éducateur de nuit est là pour accompagner l'hébergé après le départ des travailleurs sociaux du jour. Pendant son travail qui commence à 22h, l'éducateur de nuit est le garant de la sécurité et du bien-être des hébergés. Toute la responsabilité repose sur lui en ce moment-là. Il faut reconnaître que la nuit n'est pas seulement une tranche de temps où les hébergés dorment tranquillement, il est peut être aussi un moment où l'éducateur de nuit rencontre les problèmes psycho-sociaux et physiques des hébergés. C'est à ce niveau que le rôle de l'éducateur de nuit se veut capital. Il est alors amené à faire comprendre aux hébergés les valeurs morales et maintenir un cadre de vie communautaire, social et le vivre ensemble. Il est pour cela proche des hébergés pendant les moments informels pour créer un lien permanent avec eux. Pour y arriver, l'éducateur de nuit est tout le temps auprès des hébergés et reste à leur écoute pour créer un climat de confiance.⁷ »

En parallèle de cette approche de dérégulation de la structure, un rythme et un cadre clairement définis sont maintenus, avec des horaires aménagés (permanence, repas, etc.) pour garantir un environnement lisible et structurant. Les repas doivent être pris aux heures prévues, avec la possibilité de les réserver en cas de démarches administratives.

7 - Jean et Jean-Baptiste (travailleurs sociaux de nuit) témoignent de l'importance de leur rôle et de leur dévouement à assurer un environnement sûr et accueillant pour tous les résidents

Les tâches communautaires doivent être réalisées dans les créneaux horaires prévus à cet effet. Une remise des clés entre 10h et 12h45 a été instaurée, permettant aux travailleurs sociaux de faire le tour des chambres pour vérifier leur hygiène et propreté sans que l'hébergé soit encore en train de dormir. Cela offre également l'opportunité de régler les petits travaux nécessaires, tels que la réparation d'un robinet ou la pose d'un nouveau rideau. De plus, cela garantit que la personne suivante trouvera une chambre correctement entretenue.

Les tâches communautaires ont maintenant deux créneaux horaires, dont l'un commence à 10 h et se termine à 11 h 30 et l'autre à 16 h et se termine à 17 h 30.

Nous tentons de rendre la personne actrice de la situation en l'écoutant, en discutant avec elle, en lui renvoyant nos constats et réflexions, et en prenant des décisions qui nous semblent ouvrir la possibilité de construire quelque chose.



FORMATIONS

L'année 2024 a été marquée par une riche offre de formations. En plus des supervisions collectives mensuelles avec un nouveau superviseur, l'équipe technique, pilier central de Source, souvent confrontée à des crises et événements dramatiques, manquait d'un espace dédié pour se ressourcer. Nous avons également remarqué que peu de demandes de formation émanaient de leur part. En réponse, nous avons mis en place des supervisions spécifiques pour ces travailleurs.

Parallèlement aux supervisions collectives, des supervisions plus ciblées ont été organisées tout au long de l'année pour la coordination. Les formations spécialisées ont également été fortement investies individuellement. Nous avons aussi proposé des formations transversales pour l'ensemble des travailleurs, telles que la formation de secourisme en milieu professionnel et les recyclages obligatoires.

LISTE DES FORMATIONS SUIVIES PAR L'ÉQUIPE DE LA RIVE

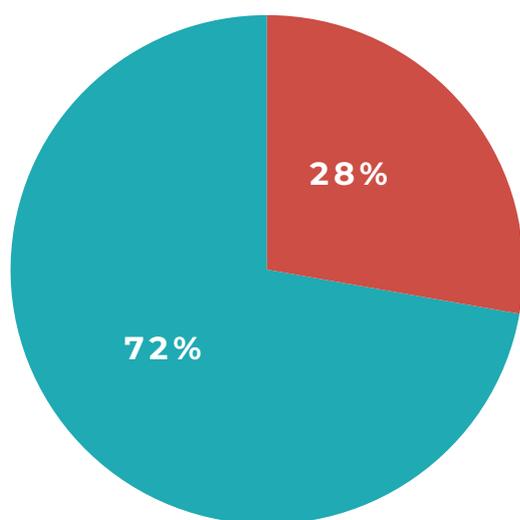
1. Supervision d'équipe une fois par mois
2. Supervision pour coordinateur d'équipe
3. Accompagner les personnes souffrant d'assuétudes
4. Analyser un accident au travail et rédiger un rapport d'accident
5. Comment améliorer l'accompagnement des personnes en souffrance psychique et précarité
6. Le registre de faits de tiers : comment en faire un outil de prévention efficace ?
7. Le carré du devoir au service de la gestion d'équipe
8. Comprendre et gérer son stress au quotidien
9. Recyclage secourisme en milieu professionnel
10. Communiquer avec bienveillance et efficacité
11. Formation secouriste Croix Rouge
12. Capacity Building
13. Accompagnement des équipes : enjeux et défis
14. Supervision d'équipe (équipe technique) une fois par mois
15. La violence dans les services, inévitable ?
16. Gestion de l'agressivité pour faire face à des usagers potentiellement violents
17. Réseau en action
18. Formation violences intrafamiliales
19. Réintégration des malades de longue durée
20. Information sectorielle COCOF
21. Bilan de compétences
22. Gestion de l'agressivité
23. Violences dans les services accompagnant des personnes sans chez-soi



ÉLÉMENTS STATISTIQUES 2024

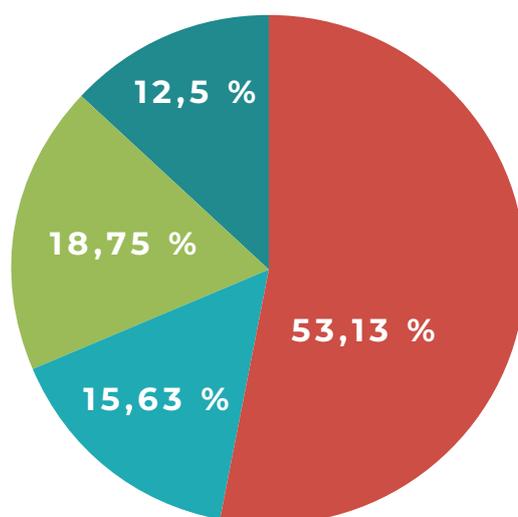
INDICATEUR GLOBAL CHIFFRÉ

Statut individuel



■ Adultes
■ Enfants

Composition de ménage
à la veille de l'accueil



■ Isolé sans enfant ■ Couple sans enfant
■ Isolé avec enfant ■ Couple avec enfant

En 2024, nous avons accueilli **53 personnes**, dont 15 enfants. Cela représente 72 % d'adultes et 28 % d'enfants.

L'essentiel des familles accueillies sont monoparentales (53,13 %), tandis que les couples avec enfants ne représentent que 12,5 %.

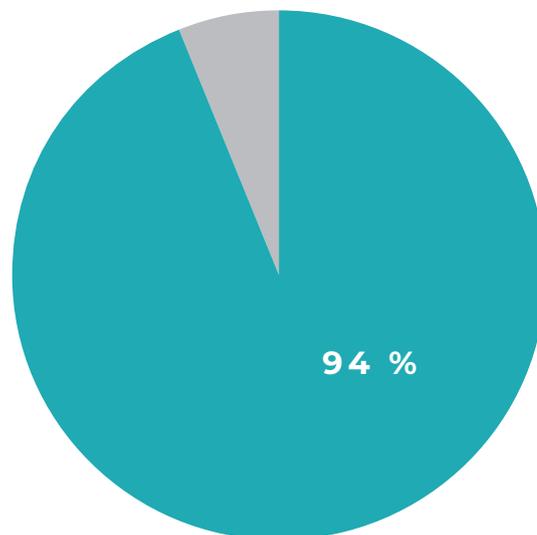
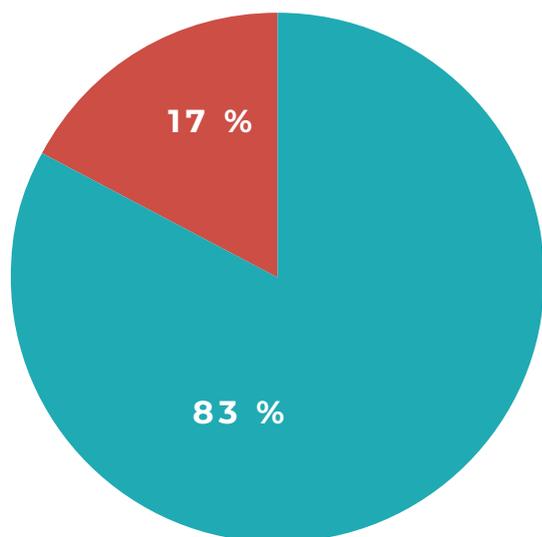
Modalité d'accueil

Comme nous travaillons avec une liste d'attente, la grande partie des demandes se font par téléphone.

Demande d'accueil

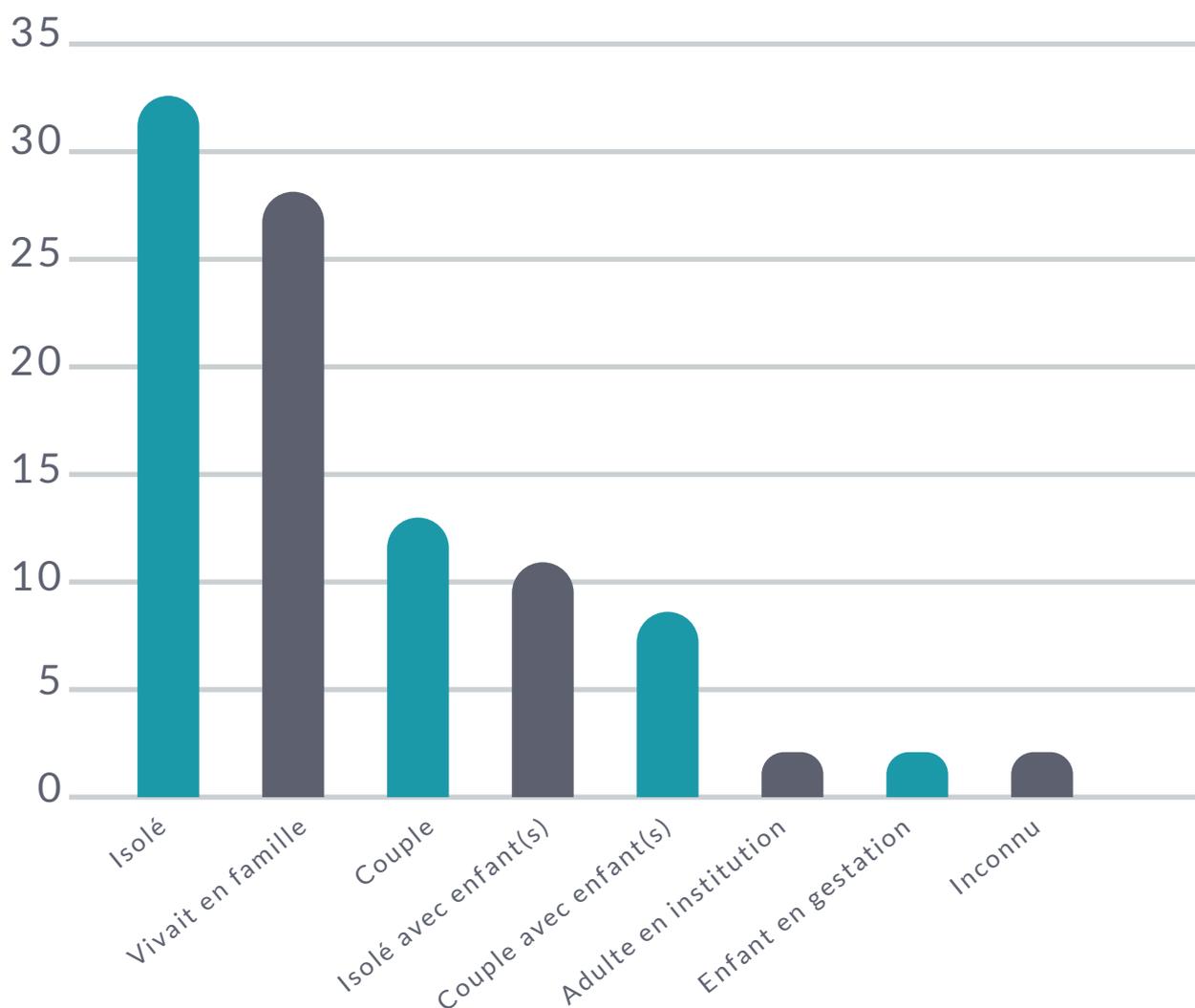
Comme l'illustre le graphique ci-dessous, 94 % des demandes d'hébergement sont spontanées ou initiées par la personne elle-même.

Récurrence dans la M.A.



Pour une majorité de notre public (83 %), La Rive représente leur première expérience en maison d'accueil. En revanche, 17 % ont déjà un parcours significatif dans ce type de structure, dont 2 % en sont à leur sixième séjour.

Situation prédominante la veille de l'accueil



Ces chiffres révèlent une prédominance des situations des personnes isolées avant l'accueil. On constate également que 28,26 % des personnes vivaient en famille.

ÉTAT CIVIL

À partir de ces données, on peut considérer que notre public est principalement composé d'adultes qui prennent contact avec nous de leur propre initiative et vivent leur première expérience en maison d'accueil. Cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais fréquenté des structures d'hébergement d'urgence comme le Samusocial ou le Centre Ariane. De plus, une grande partie d'entre eux sont célibataires.



« Tout va bien, j'ai une chambre pour moi tout seul. J'étais dans un centre d'urgence, et c'était difficile. Les gens prenaient de la drogue à côté de moi, je voyais tout. Là-bas, ce n'est pas un endroit pour vivre, tu vois que du mauvais. Maintenant, ça va.⁸ »

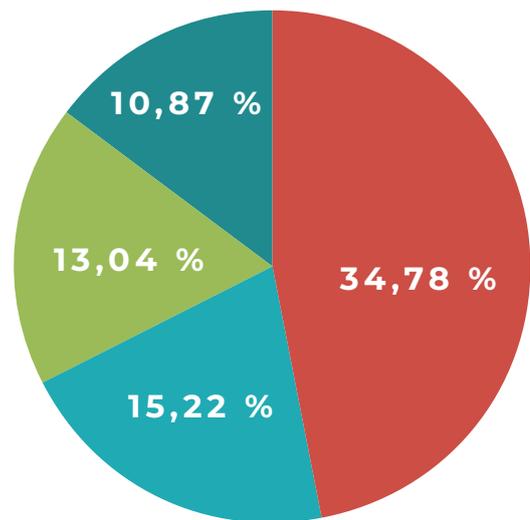
8 - Témoignage de B. qui est hébergée par la Rive

Les chiffres de 2024 montrent également, que la majorité des personnes accueillies la veille vivaient dans des centres d'accueil d'urgence ou de crise (34,78 %), avec une forte proportion au Samusocial (43,75 %). Les personnes vivant dans des espaces publics représentent 15,22 %. Les logements privés et les maisons d'accueil constituent respectivement 13,04 % et 10,87 % des cas.

En croisant ces informations avec le dernier domicile, on observe que Bruxelles-ville et Molenbeek sont les communes les plus représentées (15,22 % chacune), suivies de la Région Wallonne (19,57 %).

Ces données soulignent la diversité des situations de vie avant l'accueil et mettent en évidence la nécessité de solutions de logement adaptées pour les personnes venant de différents contextes géographiques et sociaux.

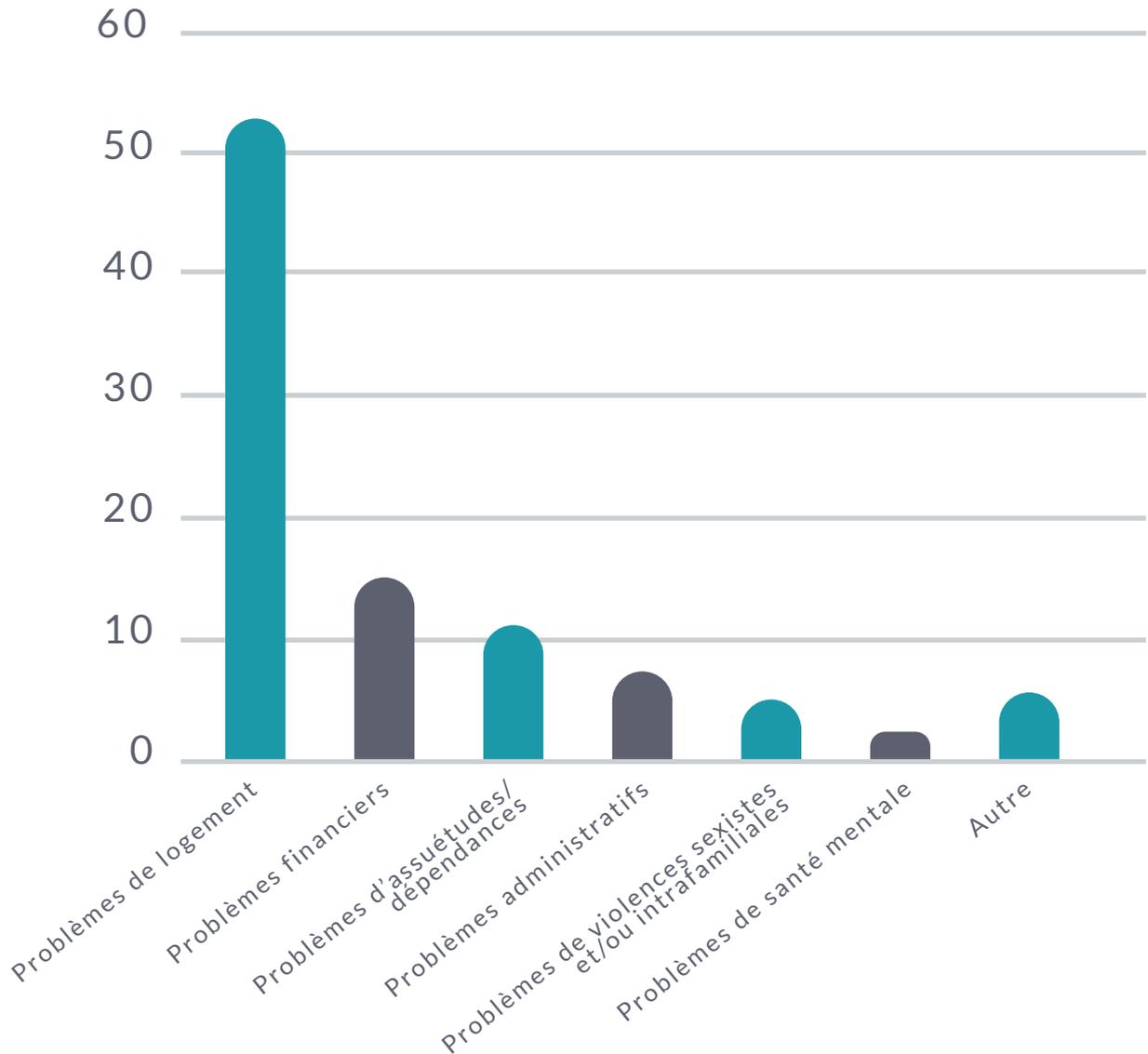
Lieu de vie la veille de l'accueil



- Centres d'accueil d'urgence ou de crise
- Espaces publics
- Logements privés
- Maisons d'accueil

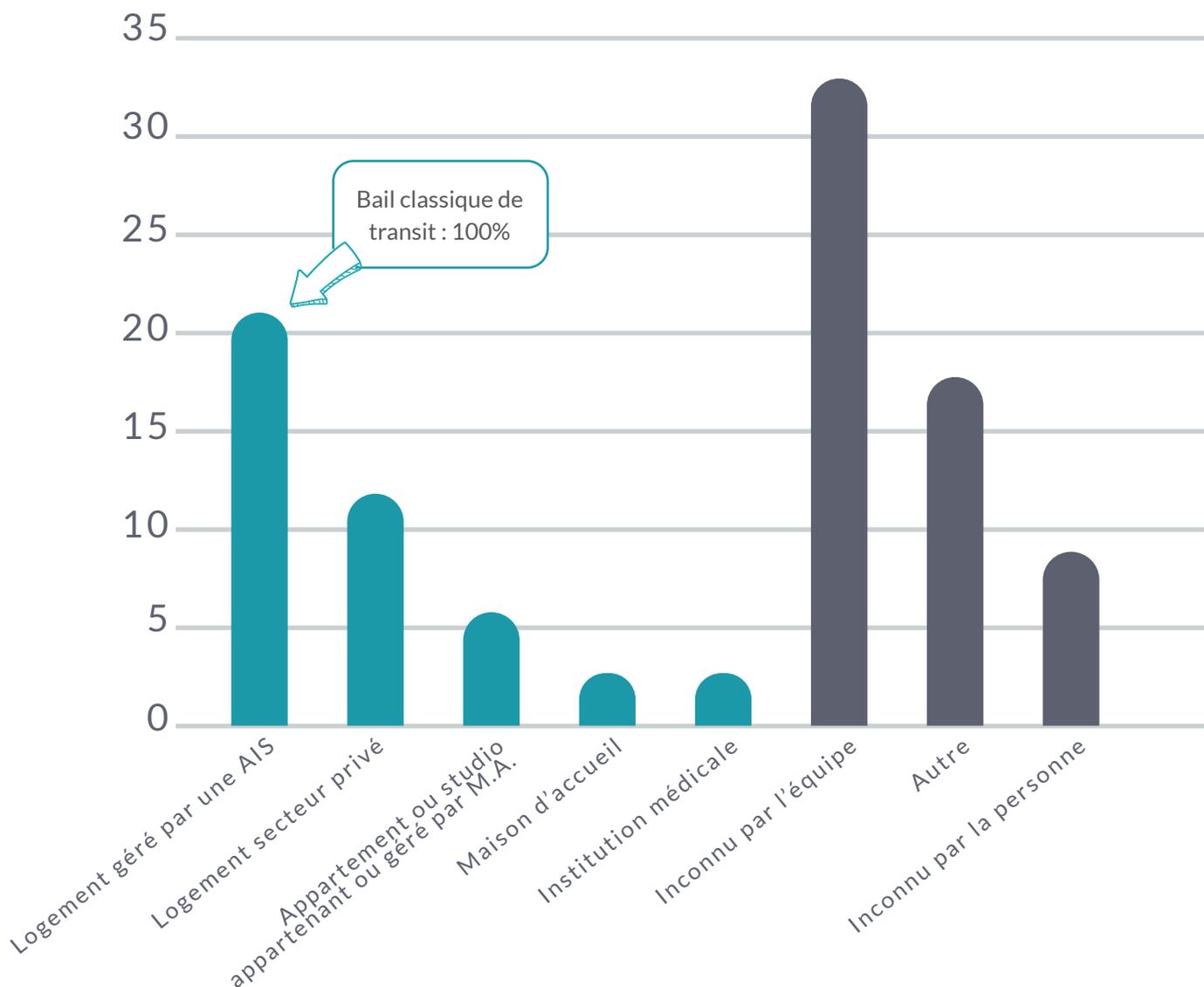


Motifs d'entrée selon l'utilisateur



Les motifs d'entrée en maison d'accueil sont principalement liés à une perte de logement. Cependant, d'autres problèmes poussent également les personnes à venir frapper à notre porte, notamment les problèmes financiers (comme le surendettement) et les problèmes d'assuétudes/dépendances, qui sont également des éléments importants de notre public.

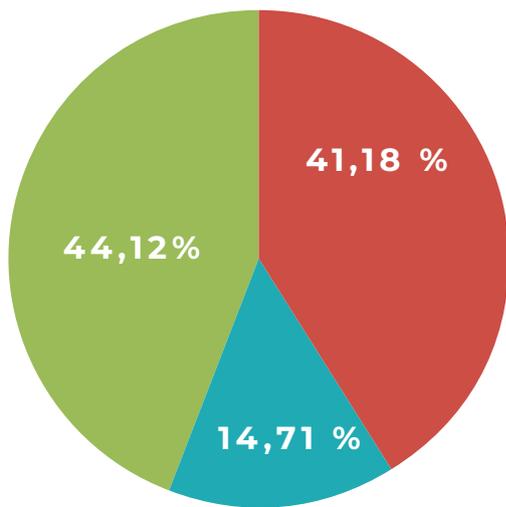
Destination à la sortie



Les destinations à la sortie de la maison d'accueil montrent une diversité des situations après l'accueil. La majorité des personnes sortantes se dirigent vers des logements gérés par une AIS (20.59 %) ou des logements du secteur privé (11.76 %). Un pourcentage significatif (32.35 %) des sorties est inconnu par l'équipe, ce qui indique un besoin d'amélioration. Les logements supervisés pour personnes avec handicap ou problème de santé mentale représentent également une part des destinations.

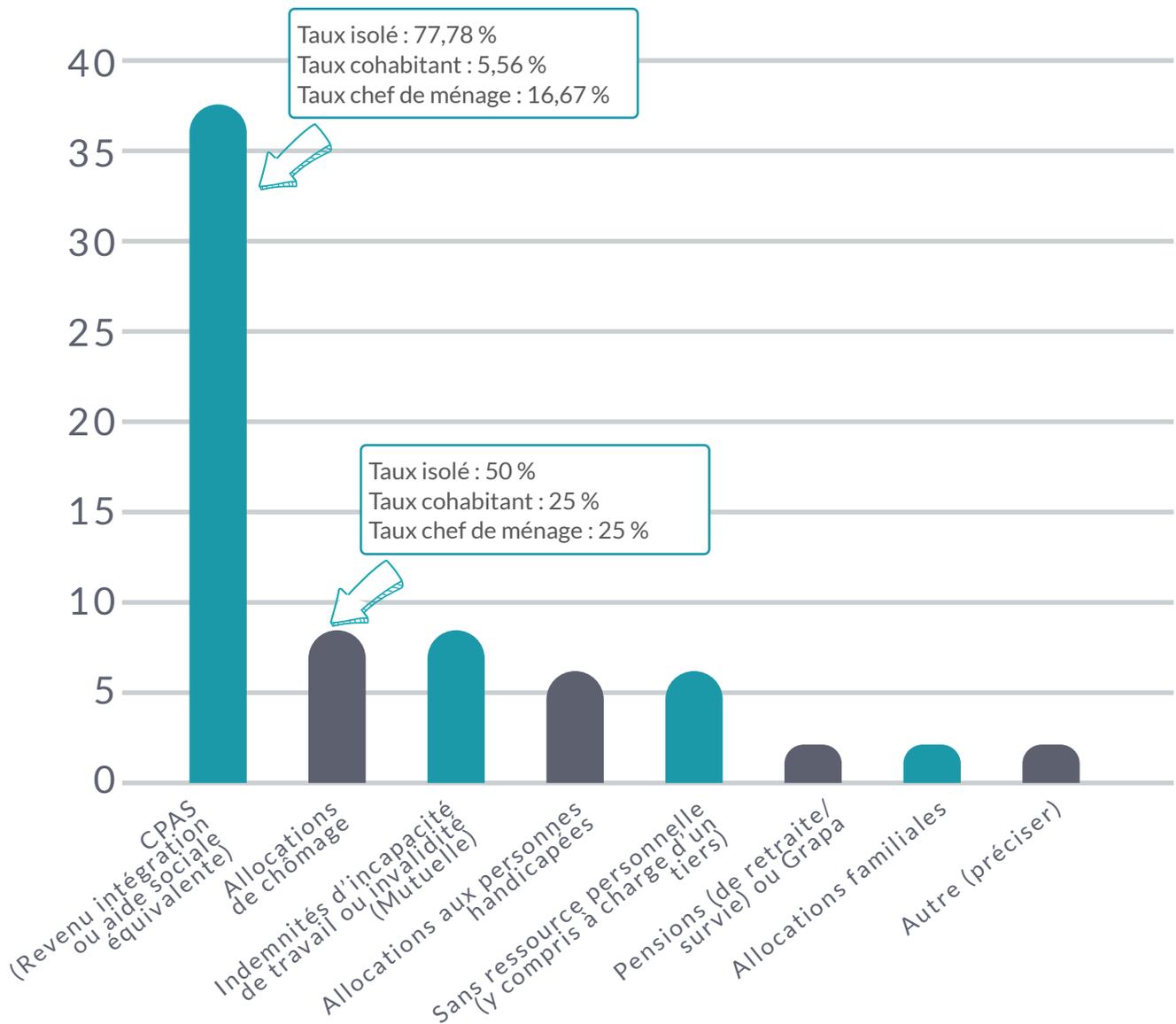
Il est également crucial de souligner l'importance des sorties vers des solutions de logement stables et adaptées. Assurer un suivi post-accueil efficace et proposer des solutions de logement diversifiées et adaptées aux besoins individuels est fondamental pour garantir une transition réussie et durable. Cela permet de réduire les risques de rechute dans des situations précaires et de favoriser l'insertion sociale et économique des personnes concernées.

Motif de sortie

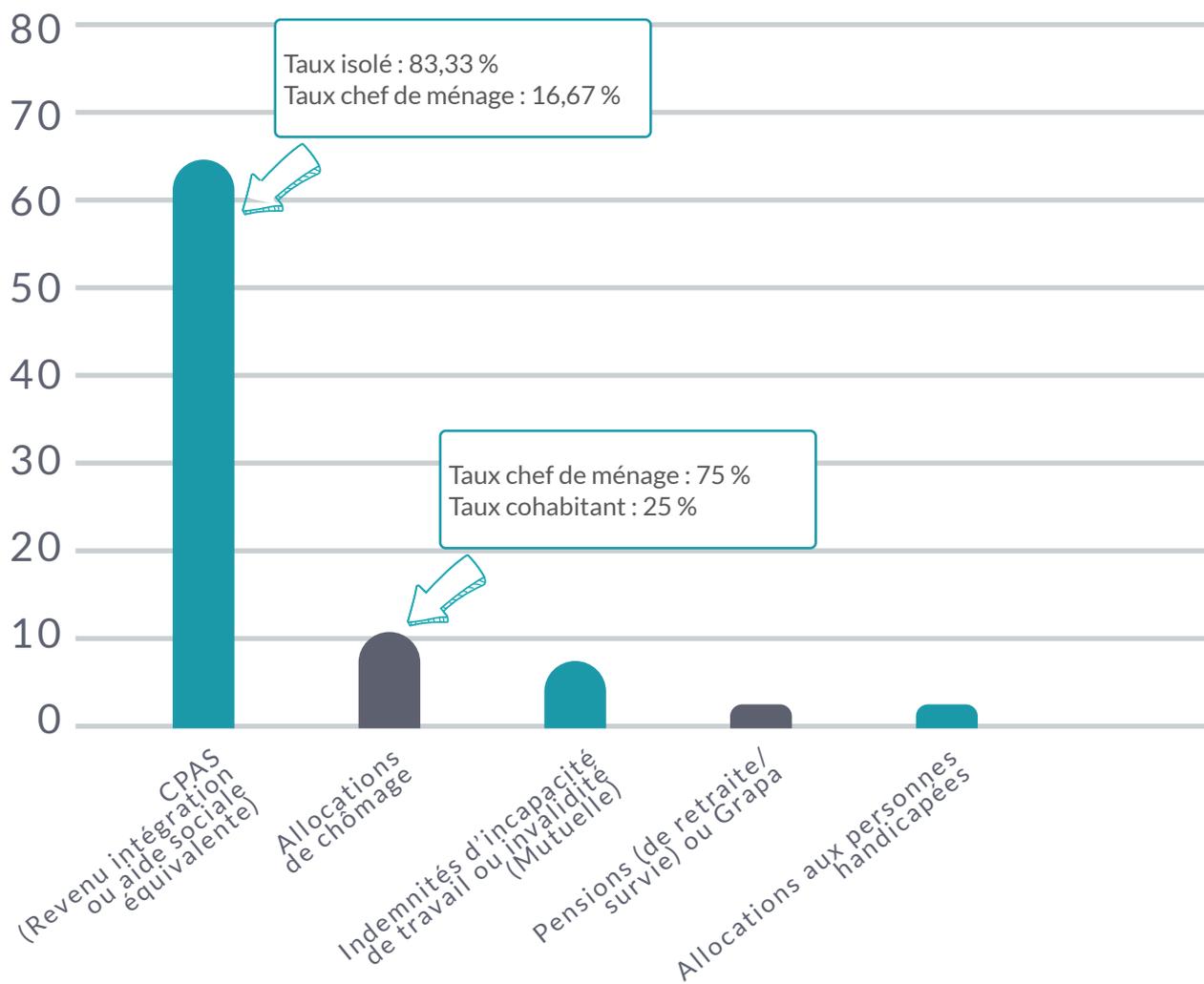


- Départ volontaire préparé avec la M.A.
- Départ volontaire non-préparé avec la M.A.
- Départ non-volontaire du fait de la M.A.

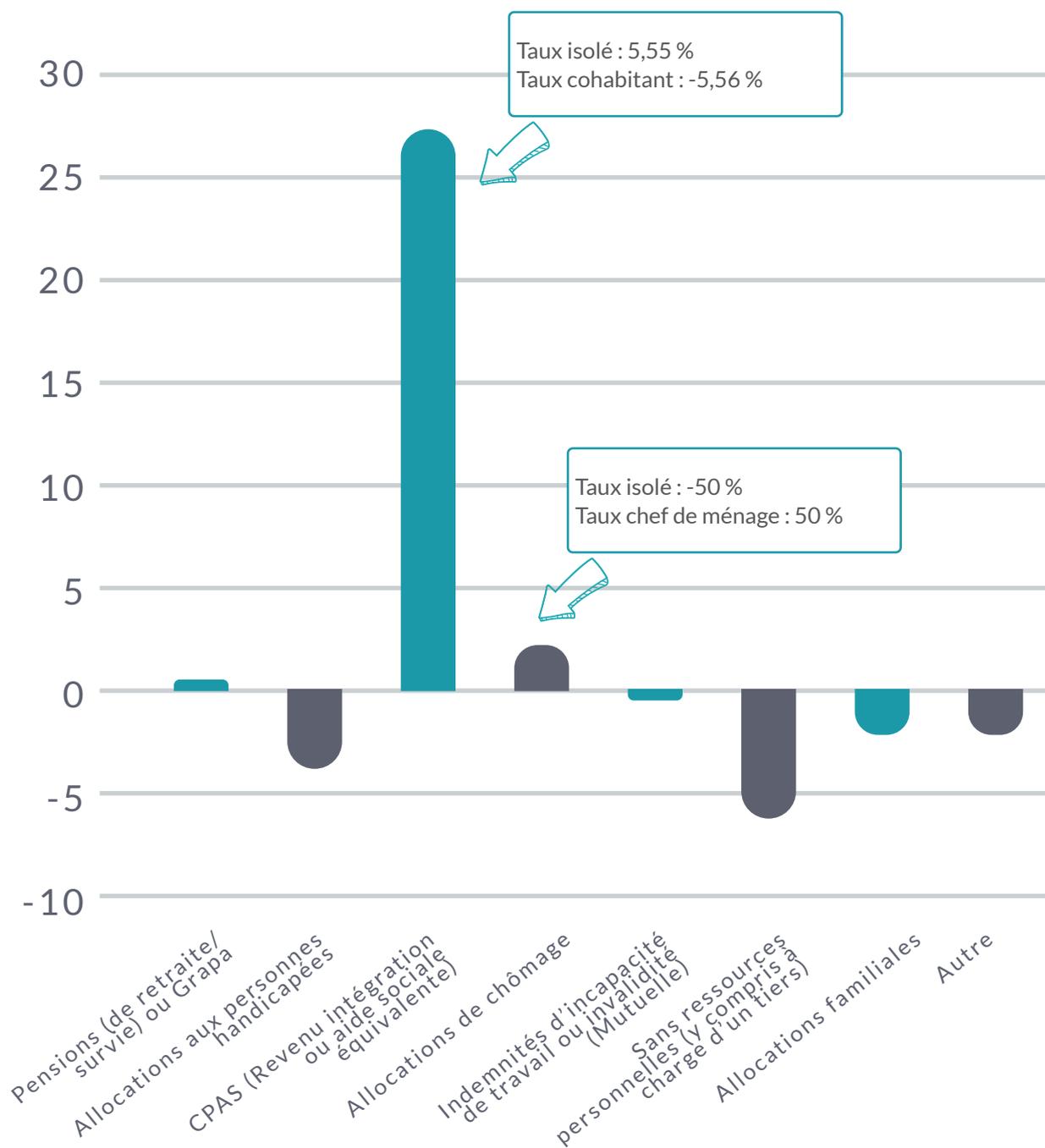
Situation financière en entrée



Situation financière à la sortie



Amélioration financière à la sortie



Les travailleurs sociaux ont réussi à augmenter le nombre de personnes bénéficiant du CPAS et à réduire le nombre de personnes sans ressources personnelles.

STATISTIQUES DIVERSES DIVERSES POUR LA MAISON D'ACCUEIL LA RIVE

Nombre de séjours
pendant la période

53

Nombre d'hommes
de + de 18 ans

29

Nombre d'hommes
de - de 18 ans

7

Nombre de femmes
de + de 18 ans

9

Nombre de femmes
de - de 18 ans

8

Nombre
d'isolé-es

26

Nombre de familles

9

Nombre de familles
avec 1 enfant

4

Nombre de familles
avec 2 enfants

1

Nombre de familles
avec 3 enfants

3

Nombre de familles
avec 4 enfants

1

POST HÉBERGEMENT

Le post-hébergement est un accompagnement à court terme visant à faciliter l'intégration de la personne qui termine son séjour dans la maison d'accueil dans son nouveau lieu de vie. Cet accompagnement, proposé sur une base volontaire, assure une transition en douceur entre la fin du séjour en maison d'accueil et l'installation dans le nouveau logement, permettant ainsi la continuité du travail psycho-social réalisé précédemment. Il s'appuie sur la mobilisation des ressources de la personne et est limité à une durée de 3 mois, renouvelable trois fois.

L'accompagnement post-hébergement doit être effectué en partenariat avec le réseau d'aide adapté aux besoins des personnes, dans une logique de passage de relais vers celui-ci.

AIDE À L'INSTALLATION

Lorsque des résidents (seuls, en couple ou en famille) quittent une maison d'accueil pour intégrer un logement, nous les aidons à préparer leur départ et leur installation en mettant à leur disposition :

- une aide pour la recherche et l'achat à prix réduit de meuble ;
- un stock de meubles pour les aider dans leur relogement⁹ ;
- des kits contenant de la vaisselle, des produits d'entretien et des denrées alimentaires pour démarrer leur nouvelle vie ;
- une assistance pour le déménagement, l'installation et le montage des meubles ;

Nous les accompagnons également dans les démarches administratives, notamment pour :

- suivre la demande de premier mois de loyer et de garantie locative auprès des CPAS compétents ;
- demander une prime d'installation si celle-ci est disponible ;
- transférer leur dossier lorsque la personne émarge au CPAS ;
- ouvrir des compteurs et procéder à la domiciliation.

PROJETS DE LOGEMENTS DE TRANSITION

Nous avons deux projets spécifiques de logements de transit en partenariat avec l'AIS Logement Pour Tous. Nous disposons de deux immeubles d'appartements situés à proximité de notre maison d'accueil, ce qui nous permet de proposer aux résidents des appartements à des tarifs compétitifs après leur séjour chez nous. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en fonction de leur situation.

L'objectif de ces logements de transit, qui sont temporaires, est d'aider les résidents à retrouver leur autonomie et à faciliter leur transition vers un logement indépendant. Après une période de 18 mois, le locataire peut conclure un bail classique pour rester dans le logement et maintenir sa stabilité. En contrepartie, nous avons accès à 4 logements de transit supplémentaires par an grâce à la convention signée avec Logement Pour Tous.

Ce projet permet à des personnes ayant une certaine autonomie mais ayant du mal à trouver un logement rapidement de quitter notre maison d'accueil pour un logement autonome temporaire. Ils ont la possibilité de renouveler leur séjour de 18 mois avec pour objectif de trouver un logement permanent à l'issue de cette période.

Ils sont soutenus dans cette recherche par le service d'habitat accompagné « S.Ac.A.Do », de l'Ilot ainsi que par Fami-Home. Ce projet nous permet de mettre à disposition de nos hébergés 3 à 4 logements de ce type par an.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, ces missions de suivi post-hébergement ont été reconnues comme faisant partie intégrante de nos missions de base, et sont donc partiellement financées par la COCOF. Nous avons pu valoriser 0,5 ETP de notre équipe existante pour ce type de missions, qui étaient auparavant financées sur nos fonds propres.

Nous avons ainsi clarifié notre travail de post-hébergement, qui consiste notamment à aider les personnes lors de leur départ pour leur logement en préparant le déménagement, en fournissant des colis, et en les aidant dans les démarches liées au premier mois de loyer et à la garantie locative.

9 - Nous avons un partenariat avec le SIL (Service d'Installation de l'Ilot) et disposons d'un budget "IKEA" qui permet aux personnes de faire des achats dans ces magasins.

Le maintien du lien dans le parcours de soins ou de vie, tant avec la personne qu'avec les différentes institutions qui l'entourent, est essentiel.

Différents critères sont pris en compte pour proposer ce suivi à nos hébergés :

- évaluation du degré d'autonomie de la personne, en équipe et/ou en co-répondance ;
- capacité de la personne à gérer la solitude future ;
- besoins en termes d'aide administrative lors de la transition vers le logement ;
- qualité du lien construit durant l'hébergement ;
- maintien de la continuité du lien dans le parcours de soins de la personne ;
- possibilité de transition vers un service d'accompagnement externe, présent à plus long terme.

QUELQUES CHIFFRES

En 2024, nous avons suivi quatre dossiers, dont un a été clôturé le 2 septembre.

Ces dossiers concernaient deux hommes, une femme et trois enfants.

Répartition par tranches d'âge

- de 18 ans	3
de 31 à 39 ans	1
de 40 à 49 ans	1
de 50 à 59 ans	1

Problématiques rencontrées

Logement	11,76 %
Déménagement	11,76 %
Rupture familiale	5,88 %
Difficultés financières	11,76 %
Endettement	5,88 %
Difficultés administratives	5,88 %
Juridique	5,88 %
Emploi	11,76 %
Santé physique	5,88 %
Assuétudes	11,76 %
Solitude	5,88 %
Parentalité	5,88 %

Type de logement occupé

De transit	50 %
Autre	50 %

Type de bail contracté

Convention d'occupation	50 %
Autre	50 %

Difficultés liées au logement actuel

Trop petit	33,33 %
Insalubre	33,33 %
Trop isolé	33,33 %

Fréquence de l'accompagnement (tous types de démarches confondues)

Au moins 12 interventions sur l'année (ponctuel)	50 %
Moins de 12 interventions sur l'année (léger)	50 %

L'accompagnement implique au moins

Une visite à domicile	40 %
Une rencontre en permanence sociale	20 %
Un contact téléphonique	40 %

Démarches réalisées avec la personne (ou le ménage)

Administratif	11,76 %
Finance, revenus	11,76 %
Endettement	11,76 %
Justice, soutien juridique, droit de séjour	5,88 %
Déménagement	5,88 %
Logement	11,76 %
Emploi, formation, scolarité	11,76 %
Assuétudes	5,88 %
Aide alimentaire	5,88 %
Lutte contre la solitude	5,88 %
Soutien à la parentalité	5,88 %
Ruptures familiales	5,88 %

La situation générale du ménage a évolué

S'est améliorée	50 %
S'est dégradée	50 %

Raisons de la clôture de l'accompagnement

À l'initiative du service	1
---------------------------	---

Le lieu de vie de la personne à la clôture du dossier

Toujours en logement	1
----------------------	---

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le logement accompagné consiste à offrir une guidance à domicile intensive à moyen ou long terme, visant à maintenir le logement et à acquérir l'autonomie. Elle s'adresse aux personnes ayant séjourné en maison d'accueil et vivant en logement autonome, sans dépendre d'une institution sociale ou de soins.

Elle inclut également un accompagnement psychosocial pour ceux qui en font la demande, afin de les aider à retrouver leur autonomie ou à traverser des épreuves difficiles. Cet accompagnement peut comprendre un soutien budgétaire et administratif, visant notamment à recouvrer les droits sociaux, à conserver le logement ou à en trouver un autre.

La création d'un réseau de soutien adapté aux besoins des personnes est essentielle pour assurer leur guidance en partenariat avec ce réseau.

La guidance est prévue pour une période maximale d'un an, renouvelable annuellement. Elle se réalise à travers des contacts réguliers et, si nécessaire, des visites à domicile

La mission de logement accompagné est complexe, mais cruciale pour permettre aux personnes de réaliser pleinement leurs projets tout en respectant leur dignité humaine. Nous devons continuer à collaborer avec d'autres acteurs, notamment pour la prise en charge de problèmes spécifiques tels que les addictions, les troubles de santé mentale, le handicap, etc. Nous avons déjà établi un solide réseau de partenaires pour ces nouvelles formes d'accompagnement et nous continuerons à les mobiliser. Le maintien de ce travail en réseau demande également du temps, et il est essentiel de veiller à ce que différents intervenants et services soient présents pour aider les personnes.

Les moyens disponibles restent insuffisants pour effectuer un travail de qualité. Il nous semble donc indispensable d'augmenter ces ressources.

QUELQUES CHIFFRES

Le logement accompagné concerne 2 hommes dont 1 a été cloturé en 2024.

Nombre de membres du ménage dans la tranche d'âge

de 31 à 39 ans	1
de 50 à 59 ans	1

Problématiques rencontrées

Déménagement	15,35 %
Difficultés administratives	15,38 %
Emploi	15,38 %
Solitude	15,38 %
Logement	7,69 %
Rupture familiale	7,69 %
Difficultés financières	7,69 %
Santé physique	7,69 %
Santé mentale	7,69 %

Les déménagements, les difficultés administratives, l'emploi et la solitude sont les problèmes les plus fréquents.

Difficultés rencontrées durant l'année écoulée

Avec les colocataires	100 %
-----------------------	-------

Accompagnement réalisé en partenariat avec des services d'aide

Logement	25 %
Santé physique	25 %
Emploi	25 %
CPAS	12,5 %
Aide sociale généraliste	12,5 %

Fréquence des visites à domicile durant l'année écoulée

2 visites par mois	100 %
--------------------	-------

Les principales difficultés rencontrées sont liées à la cohabitation avec des colocataires. Les accompagnements se concentrent principalement sur le logement, la santé physique et l'emploi, avec des visites à domicile régulières (2 fois par mois).

Accompagnement psychosocial

Régulier (2 actions/ interventions par mois)	50 %
Ponctuel (- de 2 actions par mois)	50 %

Accompagnement budgétaire

Ponctuel (- de 2 actions par mois)	100 %
------------------------------------	-------

Accompagnement administratif

Ponctuel (- de 2 actions par mois)	50 %
Aucune intervention	50 %

L'accompagnement psychosocial et administratif sont ponctuel, avec des interventions régulières pour le psychosocial.

Type de logement occupé

Les deux personnes occupaient un logement avec un bail glissant.

Tous les logements des ménages accompagnés ont été trouvés grâce à des partenariats avec des agences immobilières sociales (AIS). De plus, tous ces logements se situent sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Résultats de l'accompagnement en logement

Stabilisation de la situation	50 %
Amélioration de la situation	50 %

Raisons de la clôture de l'accompagnement

À l'initiative du service	1
---------------------------	---

L'accompagnement en logement a conduit à une stabilisation ou une amélioration de la situation. La clôture de l'accompagnement a été due à une rupture par la maison d'accueil.



CONCLUSION

Au cours de l'année 2024, La Rive a accueilli un total de 53 personnes, répartis entre 36 hommes (dont 29 de plus de 18 ans et 7 de moins de 18 ans) et 17 femmes (dont 9 de plus de 18 ans et 8 de moins de 18 ans). Parmi ces séjours, 26 concernaient des personnes isolées et 9 des familles (avec 4 familles ayant 1 enfant, 1 famille avec 2 enfants, 3 familles avec 3 enfants, et 1 famille avec 4 enfants).

La Rive accueille une diversité de profils, incluant des hommes seuls, des couples et des familles. À cette diversité s'ajoutent des problématiques d'addiction et de santé mentale, ce qui pose des défis supplémentaires. Cette diversité présente des défis quotidiens, notamment en termes de cohabitation. Les difficultés de cohabitation entre les différents profils nécessitent une attention particulière pour garantir un environnement harmonieux et sécurisé pour tous.

« Ça va, ça va. J'aime bien ici, les activités, rien à dire, c'est un bon endroit. Des fois, j'ai des problèmes avec G., mais c'est entre nous, tu vois, ça n'a rien à voir avec la maison. Ce qui est bien, c'est que les travailleurs sont gentils. Quand ça ne va pas, ils sont là, je peux parler un peu, dire ce que je ressens. En ce moment, ça va, je me sens bien. Mais je ne veux rien mettre en place comme projet pour l'instant, je préfère rester tranquille. J'aime bien ma chambre. ¹⁰»

10 - Témoignage de S. qui est hébergée par La Rive

La réussite de notre mission repose sur plusieurs forces clés :

- **Équipe de Travailleurs Sociaux** : une équipe dévouée qui offre un soutien personnalisé et continu.
- **Équipe Technique** : une équipe compétente qui assure le bon fonctionnement et l'entretien de nos infrastructures.
- **Infrastructure** : des installations bien équipées et adaptées pour répondre aux besoins variés des personnes accueillies au 78.

Grâce à des partenariats solides, notamment avec Logement pour Tous, nous avons pu offrir des solutions de logement stables et améliorer la qualité de vie de nombreuses personnes.

Pour l'année 2025, nous devons travailler sur les différents outils que nous utilisons, tels que le ROI (règlement d'ordre intérieur) et le référentiel, afin d'améliorer encore davantage notre accompagnement et notre accueil. En mettant à jour ces outils, nous pourrions mieux évaluer l'impact de nos actions et adapter nos interventions pour répondre de manière plus efficace aux besoins de notre public.

De plus, nous allons renforcer notre accompagnement vers le logement grâce au nouveau service de Source : Solia.

ENJEUX POUR 2025



Travaux du 63

Les futurs travaux au 63 visent à améliorer la qualité énergétique et le confort des familles. Ces améliorations permettront de créer un environnement plus durable et agréable pour les résidents.



Renforcement du Travail Transversal

Nous renforcerons le travail transversal au sein de Source entre les différents services afin d'offrir un maximum de possibilités de solutions adaptées aux situations des personnes. Cette approche intégrée permettra de mieux répondre aux besoins complexes des personnes et de favoriser leur autonomie.

En mettant l'accent sur ces axes d'amélioration, La Rive continuera à jouer un rôle prépondérant dans l'accompagnement des personnes en difficulté, en leur offrant les outils nécessaires pour construire un avenir stable et autonome. L'année 2025 s'annonce prometteuse, et nous sommes déterminés à relever les défis avec optimisme et détermination.



« Notre objectif est de permettre à l'hébergé de s'épanouir et d'exprimer ce qu'il a envie de dire. C'est ainsi que quelques activités sont organisées pendant la soirée comme la célébration des anniversaires, et l'organisation improvisée des jeux de sociétés etc. C'est une occasion pour nous en tant qu'éducateur de nuit de pouvoir entrer en contact direct avec l'hébergé et d'assurer la continuité du travail après le départ de l'équipe socio-éducatif du jour. C'est pour cela qu'il doit rester en étroite collaboration avec l'équipe des travailleurs sociaux du jour. En dehors du travail social et éducatif, l'éducateur de nuit s'occupe de certaines tâches techniques pour le bon fonctionnement de la maison. Bref la soirée est considérée pour nous comme le moment de socialisation où tous les hébergés se rencontrent par intérêt, par envie d'apprendre chez l'autre sans jugement et dans le calme.¹¹ »



11 - Jean et Jean-Baptiste, travailleurs sociaux de nuit.





Source_{asbl}

SITE INTERNET

www.sourcesabl.be

ADRESSE

Rue de la Senne 78,
1000 Bruxelles

CONTACT

Tel : 02/512 71 75

email : info@sourcesabl.be

